

Vous avez un événement à célébrer à Porto-Novo et environs et vous vous demandez comment l'organiser ?

La Réponse ICI -Page 12

FORMATION D'UN GOUVERNEMENT POLITIQUE POUR 2026

P. 03

TALON va-t-il enfin se décider?

Dans les États major des partis politiques soutenant les actions du président Patrice Talon, beaucoup jettent leur dévolu sur la formation d'un gouvernement politique pour passer avec succès le tournant décisif des Présidentielles de 2026. Mais la question est de savoir si le locataire de la Marina, connaissant son fort pour les techniciens et surtout pour son bilan à la tête du pays en 2026, va-t-il finalement former un gouvernement politique. Wait and see.



INCENDIE D'UN CAMION TRANSPORTANT DE L'ESSENCE FRELATÉE À KANDI

P. 04



He Labiou AMADOU DJIBRIL s'est rendu sur les lieux pour constater les faits

CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE ET RENFORCEMENT DU LEADERSHIP FÉMININ

P. 05

Le Caucus des femmes parlementaires du Bénin renforce ses capacités



AFFAIRE OBSSU

P. 03

La CRIET renvoie le dossier en instruction, le DG ACAKPO et ses coaccusés retournent en prison



DEUIL DANS LA PRESSE

P. 02

Le Doyen Jérôme CARLOS s'en est allé



(L'hommage de Joseph Fifamè Djogbénu à Jérôme Carlos)

SOUSCRIPTION OU RENOUVELLEMENT DE L'ASSURANCE DES VÉHICULES À MOTEUR

Voici l'arrêté interministériel qui fixe les deux nouvelles conditions obligatoires

P. 11

DEUIL DANS LA PRESSE AU BÉNIN

Le Doyen Jérôme CARLOS s'en est allé

Comme une poudre de traînée, la nouvelle de la mort de Jérôme Carlos, écrivain, historien et journaliste a fait le tour des réseaux sociaux ce lundi 15 janvier 2024. Il est décédé des suites de maladie à l'âge de 80 ans, a-t-on appris de sources proches de sa famille. La rédaction de L'Emblème du jour passe par ce canal pour présenter ses condoléances à la famille de l'illustre disparu, aux associations professionnelles.

Tout sur Jérôme Carlos

Né le 30 septembre 1944 à Porto-Novo, Jérôme Carlos a reçu une formation d'historien et de journaliste. Il fut directeur des Musées, Bibliothèques et Archives Nationales à Cotonou, expert consultant auprès de l'Institut Culturel Africain à Dakar.

Sa carrière journalistique s'est essentiellement accomplie en Côte d'Ivoire où il a été rédacteur en chef de Ivoire Dimanche (1982-1990) puis de La Presse (1990-1993) et enfin de La Lettre d'Afrique (1994). Aujourd'hui, il vit à Porto-Novo, la capitale du Bénin. Il est le Directeur général du Centre Africain de la Pensée Positive (CAPP) et le Promoteur de CAPP FM, une radio privée commerciale. Préfacier de nombreux ouvrages de jeunes auteurs africains, analyste politique – chroniqueur Jérôme Carlos est idolâtré au Bénin. Ses textes sont excessivement admirés. Il est l'un des grands auteurs de l'ex Dahomey.

Distinctions

1989 : Lauréat du Grand prix de littérature ID de Côte d'Ivoire. Officier dans l'Ordre du Mérite

Culturel de Côte d'Ivoire.

Publications :

– Cri de liberté (poésie). Cotonou: Ed. ABM, 1972.
– Les Enfants de Mandela (nouvelles). Abidjan: Ed. CEDA, 1988.
– Fleur du désert (roman). Abidjan: Ed. CEDA, 1990.
– Le Miroir (roman). Abidjan: Ed. EDILIS, 1994.

A contribué à plusieurs ouvrages collectifs sur la problématique culturelle en Afrique et dans le monde. A aussi publié (en collaboration) Comment je prépare mon examen. Cotonou: Ed. Boya, 1993.

Source: Le Bénin littéraire : 1980-1999, Cotonou, Association des Ecrivains et Gens de Lettres du Bénin (AEGLB), 1999, 61



L'hommage de Joseph Fifamé Djogbénou à Jérôme Carlos

Ainsi donc, Jérôme Carlos nous a délivré, en humilité et en simplicité, une chronique épiphanique, conclusive d'une vie où la fidélité à la patrie, à l'Afrique et à l'humain en a constitué le socle fertilisant.

Journaliste d'une rigueur et d'un professionnalisme sans concession, il fut surtout un sage qui se fut toujours élevé au-dessus de tous les courants et de tous les âges.

Son immense culture, sa riche expérience et sa profonde compétence,

sans fadeur et sans clameur, nourriront pour l'éternité, bien des générations, en référence et en modèle incontestés.

A l'avenir, nous écouterons son silence et y puiserons la lumière qui éclairera davantage notre commun chemin.

JFD.



Les hommages de Moukaram Badarou

ADIEU CHER DOYEN, ON NE T'OUBLIERA JAMAIS.

Comme beaucoup de nos compatriotes, j'ai appris par voix de presse cet après-midi, le décès de Jérôme Carlos, Éminent journaliste, Chroniqueur et Écrivain. Un Monument de la plume béninoise avec un crédo engagé que je qualifie souvent de : le respect de la plume, la plume du respect. Un homme qui a donné le meilleur de lui-même pour l'écriture et pour la presse béninoise. Un passionné de la lecture et de l'écriture. Un homme pour qui, j'ai beaucoup de respect et de considération. Un doyen qui m'inspire confiance et dévouement au service de la cité. Chaque fois que j'ai l'occasion d'échanger avec lui, j'en ressors toujours requinqué pour affronter les défis à relever. J'ai en souvenir, le jour où je suis allé l'informer de

ce que le Professeur Albert Tévoédjrè a accepté de préfacier mon ouvrage « Cinquante ans après les indépendances, Renouons avec les repères », il me disa avec beaucoup d'amitié : « comment as-tu pu convaincre le doyen Tévoédjrè qui est l'un des responsables de la mouvance présidentielle alors que toi, SG/PRD, tu es l'un des responsables de l'opposition. C'est très bien, il faut de l'ouverture d'esprit et de tolérance pour construire notre pays. Je viendrai au lancement de cet ouvrage, tiens moi informer ». Il y était. Le 09 décembre 2023 que je l'ai croisé à l'occasion d'une cérémonie à Porto-Novo, comme à son habitude quand il me voit, il me lança cette belle phrase en yoruba : « Okounrin meta, Erou ki ba oko », ça veut dire plus ou moins « Trois garçons en un, la pierre n'a jamais peur ». On a beaucoup échangé et, ayant en idée de lui proposer de préfacier mon nouvel ouvrage, je lui ai promis que je passerai le voir à la maison. Je ne savais pas que je ne le verrai plus jamais. L'information de son décès m'a foncièrement affligé. Mais malheureusement, je n'y peux rien, nous ne pouvons rien, car la volonté de Dieu est faite. Il a donné et il a repris. Cher Doyen Jérôme Carlos, tu as mené le bon combat, tu as servi dignement le Bénin et tu resteras pour beaucoup d'entre nous, un exemple de patriote au service de son pays et de son peuple.

Aux familles explorées ainsi qu'à l'ensemble des employés de la Radio CAP FM, je présente mes condoléances les plus attristées. Que le Très Haut lui fasse miséricorde et qu'il l'accueille dans son royaume céleste.

Va Jérôme Carlos,
Va cher Doyen, nous ne t'oublierons jamais.
Que la terre te soit légère.

Moukaram A.M. BADAROU



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lembledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

Porto-Novo, Rep du Bénin
Email: lembledujour@gmail.com
Tel: +229 98904640

PRODUCTION :
Ets EMERIC PRODUCTION

DIRECTEUR DE PUBLICATION:
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 98904640

CONTACTS SECRETARIAT:
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

REDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU

FORMATION D'UN GOUVERNEMENT POLITIQUE POUR 2026

TALON va-t-il enfin se décider?

Dans les États major des partis politiques soutenant les actions du président Patrice Talon, beaucoup jettent leur dévolu sur la formation d'un gouvernement politique pour passer avec succès le tournant décisif des Présidentielles de 2026. Mais la question est de savoir si le locataire de la Marina, connaissant son fort pour les techniciens et surtout pour son bilan à la tête du pays en 2026, va-t-il finalement former un gouvernement politique. Wait and see.

En déclarant lors de sa récente sortie médiatique le 23 Décembre dernier qu'il sera très actif pour 2026, le Président Patrice Talon ouvre le ballet de sa succession à la Marina. À la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, Patrice Talon, à défaut de se représenter pour un troisième mandat, est en mesure de proposer un dauphin.

S'il peut se vanter d'un bilan économique globalement satisfaisante, le bilan politique n'est pas des plus reluisants pour tracer le boulevard de la Marina au probable dauphin de Patrice Talon. Évidemment, c'est au niveau de la gestion des aspirations du personnel politique de ses deux blocs que le Président devra jouer les cartes.

A cet effet, 2024 sera une année décisive pour le Président qui doit poser des actes pour contenter ses soutiens politiques qui ne se laisseront plus manipuler

juste pour satisfaire les intérêts du chef.

Des frustrés

Dans le rang de la majorité présidentielle il y a beaucoup de déceptions on ne peut plus le cacher. Au sein de la classe politique qui soutient Patrice Talon il y a des grincements de dents. Et pour cause, les cadres politiques qui militent dans les deux blocs UP le Renouveau et BR et les autres soutiens satellites du régime estiment avoir été lésés dans la distribution des postes. Ceux qui ont été les soutiens de premières heures, qui ont offert leurs poitrines pour recevoir des coups et des attaques en défendant les réformes du Président estiment être laissés pour contre au profit des amis et des hommes du cercle très fermé de Patrice Talon. Les gens qui n'ont pas fait le combat politique mais qui gracieusement sont positionnés à des postes qui devraient revenir en récompense aux cadres militants dans les partis politiques soutenant le régime.

Et ce n'est pas les cadres politiques pouvant être promus à des postes ministériels et autres qui font défaut au sein de la mouvance.

Le bout du tunnel

Au fur et à mesure qu'on avance vers les fatidiques échéances électorales de 2026, le jeu politique va se compliquer pour la succession de Patrice Talon à la Marina. De l'avis des observateurs avertis du landerneau politique béninois, Patrice Talon est en train de perdre progressivement le contrôle de sa troupe.

À la fin de son second et dernier mandat constitutionnel, Patrice Talon est confronté à la Realpolitik qui veut que les acteurs qui animent la vie politique cherchent à se repositionner. Le climat politique de fin de règne agité par la question de la succession de Talon qui manifestement divise les acteurs de la majorité présidentielle, ajoutée à la montée en puissance de l'opposition qui gagne largement le terrain sont de nature à perturber la sérénité actuelle du locataire



de la Marina. Cette situation ne favorisera guère son probable dauphin pour 2026. Malgré tout le chef de l'État actuel reste jusqu'à preuve du contraire en tout cas pour quelques temps encore maître de la situation sur le terrain. Pour les deux ans qui lui restent à faire au pouvoir, si Patrice Talon sait distribuer les cartes, et contenter ses partenaires politiques de premières heures la mayonnaise pourra passer. Tout le puzzle est dans ses mains et il faudra rapidement agir dans ce sens en formant urgemment un gouvernement politique pour satisfaire les acteurs politiques.

C'est vrai que l'équipe gou-

vernementale en place, faite de cadres compétents et chevronnés n'a pas démerité dans la conduite des réformes salutaires depuis huit ans. Mais la réalité politique exige que Patrice Talon sort de sa zone de confort et forme un gouvernement de combat politique sur le terrain pour 2026. Il doit le faire en puisant dans le vivier important de cadres chevronnés qui chôment dans les partis politiques. Cela semble être la seule voie de sortie pour Patrice Talon qui a promis être porté en triomphe par ses compatriotes à la fin de son règne.

Eric OBINTI

AFFAIRE OBSSU**La CRIET se déclare incompétente et renvoie le dossier en instruction, le DG ACAKPO et ses coaccusés retournent en prison**

Ce lundi 15 octobre 2024, la Chambre de jugement de la CRIET s'est déclarée incompétente dans l'affaire OBSSU suite aux réquisitions du ministère public.

La chambre de jugement de la CRIET a jugé que les faits reprochés à Donald Alexis Acakpo et ses coaccusés sont de nature criminelle.

Par la même occasion, la CRIET, dans la décision qu'elle a rendue, a également confirmé les mandats de dépôts décernés par le parquet spécial à l'encontre du directeur général de l'OBSSU, de son comptable et d'une troisième personne, présumé cerveau dans le dossier.

A noter à titre informatif qu'il

s'agit d'un dossier de détournement présumé de 2,6 milliards FCFA à l'Office béninois des sports scolaire et universitaire (OBSSU). Les trois prévenus sont poursuivis par le parquet spécial pour des faits présumés de détournement de deniers publics, de blanchiment de capitaux et d'escroquerie.

S.EXT.

INCENDIE D'UN CAMION D'ESSENCE FRELATÉE À KANDI

L'he Labiou AMADOU DJIBRIL s'est rendu sur les lieux pour constater les faits

Ce matin, un camion transportant de l'essence frelatée a pris feu à Gansoso dans le premier arrondissement de Kandi affectant plusieurs camions de coton dans les environs. Aussitôt informé, l'élue de la première circonscription électorale, l'he Labiou Ama-

dou Djibril, s'est rendu sur les lieux pour faire le constat et manifester sa déception. "C'est avec la peine et désolation que j'ai eu cette information ce matin. Ce qui a précipité ma descente ici. On ne peut que tout confier à Dieu qui, par sa grâce, nous a épargnés de pertes en

vies humaines", a laissé entendre l'he Labiou AMADOU DJIBRIL..Le premier questeur de l'Assemblée nationale du Bénin a aussi invité les acteurs à plus de prudence surtout par ces temps pour éviter de telles situations.



CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE ET RENFORCEMENT DU LEADERSHIP FÉMININ

Le Caucus des femmes parlementaires du Bénin renforce ses capacités

Le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a ouvert ce lundi 15 janvier 2024 au Bénin royal hôtel de Cotonou le séminaire de formation des parlementaires sur le rôle du Caucus des femmes parlementaires du Bénin dans la consolidation de la démocratie et de la gouvernance inclusive et le renforcement du leadership féminin. Ledit atelier qui bénéficie de l'appui technique et financier de l'Ambassade du Canada au Bénin et du Programme des Nations-Unies pour développement (PNUD), rassemble les 29 femmes députés de la 9ème législature, les membres de la conférence des présidents, des responsables à divers niveaux du Parlement, des responsables d'ONG et des représentants de plusieurs partenaires techniques et financiers.

Dans le mot de bienvenue qu'elle a prononcé, l'honorable Djamilatou Sabi Mohamed, Présidente du Caucus des femmes parlementaires du Bénin a dit toute sa reconnaissance au Président Talon qui, contre vents et marrées a

défendu la réforme majeure qui a permis aujourd'hui d'avoir un grand nombre de femmes à l'Assemblée nationale. Elle n'a pas oublié de saluer la bravoure des députés de la 7ème et de la 8ème législature sans qui ces réformes n'auraient jamais été une réalité.

Pour sa part, Aouale Mohamed Abchir, représentant résident du PNUD au Bénin a fait observer qu'augmenter le nombre de femmes dans les instances de prise de décision ne doit pas être une fin en soit. « Au-delà de leur représentation numérique, les femmes doivent voir leurs intérêts représentés de manière effective afin que les processus de gouvernance permettent de faire avancer la situation sociale, politique et économique des femmes », a-t-il ajouté. Il a pour finir, renouvelé l'engagement du PNUD à continuer d'accompagner toutes les initiatives du Caucus en matière de promotion des droits humains, de démocratie, de la bonne gouvernance à travers la lutte contre les violences basées sur le



genre, l'amélioration du pouvoir décisionnel des femmes...

Prenant à son tour la parole, S.E.M, Lee-Anne Hermann, Ambassadrice du Canada près le Bénin a salué les efforts déjà faits par le Caucus des femmes parlementaires du Bénin juste un an après sa création... Elle a aussi dit que la Canada est fier de financer aux côtés du PNUD cet atelier qui sert de rampe de lancement des activités du Caucus des femmes parlementaires du Bénin. L'exemple canadien de la participation des femmes aux organes de prise de décisions a été abondamment cité par la diplomate canadienne. Au Canada en effet, le gouvernement du premier ministre est composé de 50% femmes. Par ailleurs, les femmes occupent 50% des postes d'Ambassadeurs du Canada dans le monde. « Une augmentation du nombre de femmes élues a pour corollaire une augmentation de l'élaboration de politiques qui mettent l'accent sur la qualité de vie et reflètent les priorités des citoyens », a-t-elle souligné.



Le message d'espoir du Président Vlavonou

Paraphrasant Thomas Sankara de regretté mémoire, le Président Louis Gbèhounou Vlavonou a dit que « la vraie émancipation de la femme, c'est celle qui responsabilise la femme ». C'est d'ailleurs s'appuyant sur cette citation qu'il a attiré l'attention des uns et des autres sur toute l'importance que revêt cet atelier. Pour le Président Louis Gbèhounou Vlavonou, « Le renforcement du leadership féminin est crucial pour briser les stéréotypes de genre, pour garantir une représentation équilibrée de tous les citoyens et pour permettre une gouvernan-

ce plus inclusive et juste ». Il a pour finir encourager les participantes à cet atelier à profiter de cette formation pour partager leurs expériences, échanger des idées et renforcer leurs compétences en matière de leadership et de gouvernance inclusive. « Vous êtes l'espoir et la voix de nombreuses femmes et filles du Bénin, et je suis convaincu que vous saurez faire la différence », a conclu le Président Louis Gbèhounou Vlavonou qui a dit toute sa reconnaissance à l'Ambassade du Canada près le Bénin et le PNUD pour avoir accepté financer cet atelier.

El-Hadj Affissou Anonrin
(Source extérieure)



APPARTEMENT MEUBLÉ À PORTO-NOVO

Vous recherchez un appartement meublé communément appelé « Guest House » ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal. Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain. Les appartements sont souvent disponibles pour de courts ou longs séjours.

Une seule adresse : FENOU Guest House à Porto-Novo, dans les quartiers Tokpota, Dowa et Djassin Houinvié.

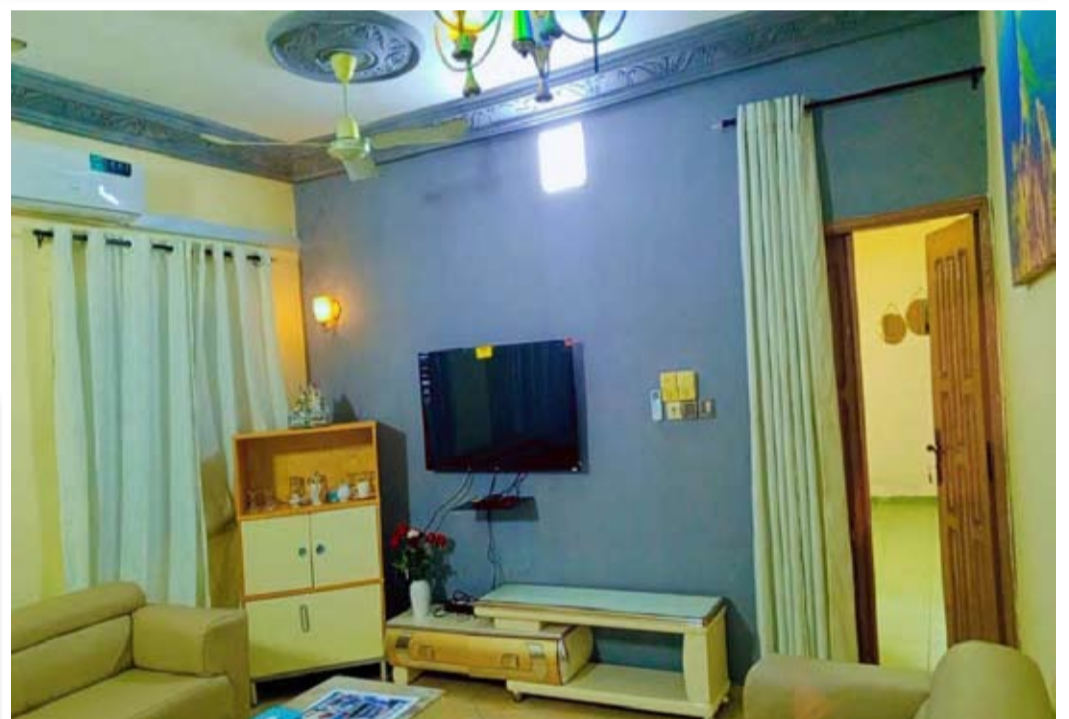
**Renseignements et réservations
au +229 98904640 / 55499999 / 55500707**



**GUEST HOUSE
FENOU**

Appartements & Chambres meublés

☎ 98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640



SALLES DES FÊTES ELONA HOUSE

98 90 46 40



ELONA HOUSE à Porto-Novo, Djassin Houinvié non loin de la pharmacie Tokpota Davo et FENOU Guest House à Dowa.

Renseignements: 55499999 / 55500707 / WhatsApp: 98904640

CAN CÔTÉ D'IVOIRE 2024

Le Nigeria contraint au nul

1-1 c'est sur ce score que le juge centrale a mis fin à la rencontre entre le Nigeria et la Guinée équatoriale joué au stade d'Ebimpé. Ivan Edu Salvador et victoire Osimhen sont les buteurs de cette rencontre, but marqué entre la 36^{ème} et la 38^{ème} minutes. Le sélectionneur des Supers Eagles du Nigeria José peseiro et ses hommes qui ont été contraint au partage des points face au Nzalang Nacional dans un match où

ils ont vendangé plusieurs occasions franches.

Classement du groupe A après la 1^{ère} journée.

C'est au tour des équipes de la poule B de faire leurs entrées en compétition !

Le premier match opposant Les pharaons d'Égypte et les Mambas du Mozambique . S'est soldé sur 2-2. L'Égypte obtient finalement le NUL face au Mozambique . Les Pharaons ont inscrit le but

du partage des points dans les ultimes secondes de la rencontre. Complément dans la soirée le Ghana battu par le Cap-Vert. En résumer trois surprises ce dimanche en Coupe d'Afrique des Nations 2024! Le Nigeria accroché par la Guinée équatoriale, le Mozambique tient tête à l'Égypte et le Ghana battu par le Cap-Vert.

Classement du groupe B après la première journée.

Aimé HOUENOU

SUPER COUPE D'ESPAGNE

Le Real Madrid vainqueur

Dans le cadre de la finale de la super coupe d'Espagne qui opposait le réal face à son rival éternel le Fc Barcelone le 14 janvier 2024 en Arabie saoudite à riyaad. Au terme de la rencontre, les Meringues l'emportent dans un classico dans lequel on sens

un réal festive grâce à un Vinicius junior sur côté qui met un triplé et un but de son compatriote Rodrigo, le réal remporte la Super Coupe d'Espagne pour la 13^{ème} fois de son histoire après avoir battu Barcelone sur le score historique de 4-1.

Aimé HOUENOU

Groupe A				
#		MJ	B	PTS
1.	 Cote d'Ivoire	1	2:0	3
2.	 Nigéria	1	1:1	1
3.	 Guinée Équatoriale	1	1:1	1
4.	 Guinée-Bissau	1	0:2	0

Groupe B				
#		MJ	B	PTS
1.	 Cap-Vert	1	2:1	3
2.	 Mozambique	1	2:2	1
3.	 Egypte	1	2:2	1
4.	 Ghana	1	1:2	0



FOOT / CAN CÔTÉ D'IVOIRE 2024

Le Burkina Faso attend l'Algérie

Aggressifs, mobiles, précis techniquement, étouffant leurs adversaires qui ne cadreront qu'un seul tir avant leur égalisation, les Algériens semblent s'être retrouvés. Bounedjah est intenable, Riyad Mahrez et, surtout, Bellaïli assurent le spectacle, Bennacer et Bentaleb règnent au milieu. Mais l'effet de domination s'amenuise au fil d'une seconde période jouée sur un

rythme de gestionnaire. Et il a fallu un seul vrai temps fort à l'Angola pour contrarier les plans des Fenecs.

Après l'heure de jeu en effet, les Palancas Negras décident enfin de bousculer leurs adversaires et enchaînent les opportunités. Les Algériens cèdent en concédant un penalty par celui qui était l'un des meilleurs Fenecs sur la pelouse : Nabil

Bentaleb. Mabululu ne se fait pas prier et remet les compteurs à zéro avec l'aide la barre transversale (67e).

Malgré les entrées de l'éternel Islam Slimani, d'Adam Ounas et les sept minutes d'arrêts de jeu, les hommes de Belmadi n'arriveront jamais à repasser devant même s'ils auraient pu bénéficier d'un penalty après une faute de main dans la sur-

face angolaise dans les derniers instants du match.

Il faudra désormais se remobiliser pour les Algériens qui vont faire face au Burkina Faso lors de la deuxième journée, le samedi 20 janvier. Ce sera l'occasion de mettre fin au cauchemar 2022 ou de le revivre, comme un jour sans fin...

S. E.

CAN CÔTE D'IVOIRE 2024

Voici le calendrier complet des matchs

La 34^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations aura lieu en Côte d'Ivoire. Elle se tiendra du 13 janvier au 11 février 2024 dans différents stades du pays. Au total, vingt-quatre équipes sont en compétition. A quelques heures de cette compétition, prenez connaissance du calendrier complet.

La phase de groupes

Samedi 13 janvier

21h : Côte d'Ivoire-Guinée-Bissau (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan).

Dimanche 14 janvier

15h : Nigeria-Guinée équatoriale (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan).

18h : Égypte-Mozambique (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan).

21h : Ghana-Cap-Vert (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan).

Lundi 15 janvier

15h : Sénégal-Gambie (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro).

18h : Cameroun-Guinée (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro).

21h : Algérie-Angola (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké).

Mardi 16 janvier

15h : Burkina Faso-Mauritanie (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

18h : Tunisie-Namibie (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : Mali-Afrique du Sud (Poule E - Stade Amadou

Gon Coulibaly, Korhogo)

Mercredi 17 janvier

18h : Maroc-Tanzanie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Congo-Zambie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Jeudi 18 janvier

15h : Guinée équatoriale-Guinée-Bissau (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

18h : Côte d'Ivoire-Nigeria (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : Égypte-Ghana (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Vendredi 19 janvier

15h : Cap-Vert-Mozambique (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

18h : Sénégal-Cameroun (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

21h : Guinée-Gambie (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Samedi 20 janvier

15h : Algérie-Burkina Faso (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

18h : Mauritanie-Angola (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Tunisie-Mali (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

Dimanche 21 janvier

15h : Maroc-Congo (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

18h : Zambie-Tanzanie (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Afrique du Sud-

Namibie (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

Lundi 22 janvier

18h : Guinée équatoriale-Côte d'Ivoire (Poule A - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

18h : Guinée-Bissau-Nigeria (Poule A - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : Mozambique-Ghana (Poule B - Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : Cap-Vert-Égypte (Poule B - Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Mardi 23 janvier

18h : Guinée-Sénégal (Poule C - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

18h : Gambie-Cameroun (Poule C - Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Angola-Burkina Faso (Poule D - Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

21h : Mauritanie-Algérie (Poule D - Stade de la Paix, Bouaké)

Mercredi 24 janvier

18h : Afrique du Sud-Tunisie (Poule E - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

18h : Namibie-Mali (Poule E - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

21h : Tanzanie-Congo (Poule F - Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : Zambie-Maroc (Poule F - Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Huitièmes de finale

Samedi 27 janvier

18h : 1er Poule D - 3e Poule Poule B, E ou F (Stade de la Paix, Bouaké)



21h : 2e Poule A - 2e Poule C (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Dimanche 28 janvier

18h : 1er Poule A - 3e Poule C, D ou E (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

21h : 2e Poule B - 2e Poule F (Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Lundi 29 janvier

18h : 1er Poule B - 3e Poule A, C ou D (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : 1er Poule C - 3e Poule A, B ou F (Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Mardi 30 janvier

18h : 1er Poule E - 2e Poule D (Stade Amadou Gon Coulibaly, Korhogo)

21h : 1er Poule F - 2e Poule E (Stade Laurent Pokou, San Pédro)

Quarts de finale

Vendredi 2 février

18h : 2e Poule A ou 2e Poule C - 1er Poule D ou 3e Poule Poule B, E ou F (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

21h : 2e Poule B ou 2e

Poule F - 1er Poule A ou 3e Poule C, D ou E (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

Samedi 3 février

18h : 1er Poule E ou 2e Poule D - 1er Poule C ou 3e Poule A, B ou F (Stade de la Paix, Bouaké)

21h : 1er Poule B ou 3e Poule A, C ou D - 1er Poule F - 2e Poule E (Stade Charles-Konan-Banny, Yamoussoukro)

Demi-finales

Mercredi 7 février

18h : Vainqueur QF1 - Vainqueur QF4 (Stade de la Paix, Bouaké)

21h : Vainqueur QF3 - Vainqueur QF2 (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

Petite finale

Samedi 10 février

21h : Vaincu DF1 - Vaincu DF2 (Stade Félix-Houphouët-Boigny, Abidjan)

Finale

Dimanche 11 février

21h : Vainqueur DF1 - Vainqueur DF2 (Stade olympique d'Ébimpé, Abidjan)

PHASE FINALE DU CONCOURS INTERCOLLÈGES "FASS TALENTS SHOW"

Le Lycée Behanzin aux couleurs culturelles ce dimanche

(Résultats des 3 premiers par catégorie)

Cette compétition a pour objectif d'abord de révéler les talents culturels de nos jeunes lycéens et lycéennes, ensuite de promouvoir nos pratiques et sonorités culturelles, et enfin de passer un message au public composé essentiellement de la jeune génération. C'est ainsi que soutenue par le maire de la Ville de Porto-Novo Monsieur Charlemagne YANKOTY, la 8ème édition a été motivée et a réuni une foule de jeunes, autorités communales, cadres de l'administration du Ministère de l'enseignement Secondaire, les autorités du système éducatif et culturel, sages, notables et parents.

A sa 8ème édition, le "Fass Talents Show" a marqué un cachet spécial au cours de l'édition de 2024 à travers la révélation de plusieurs talents culturels. Pour le compte de cette 8ème édition, 11 entités (CEG, lycées et collèges) se sont affrontées sur la piste. Notamment le CEG Davié, le CEG Koutongbé, les Cocotiers, le lycée technique de Porto-Novo, le lycée Toffa 1er, le CEG Djregbé, le CEG Akpassa, le CEG Akpro-missereté, le CEG Vakon, le CEG Malahoui, et le CEG Dowa.

Au titres des catégories et objectifs des différentes prestations, notons d'abord le théâtre, interprétations masculine et féminine.



LES RÉSULTATS	
Slam:	1er : CEG Koutongbé
1er : CEG Akpassa	2ème: CEG Davié
2ème : CEG Koutongbé	3ème: Lycée Technique
3ème: Lycée Toffa 1er	Interprétation féminine
Théâtre	1er : CEG Les Cocotiers
1er : CEG Akpassa	2ème: CEG Vakon
2ème : CEG koutongbé	3ème: CEG Koutongbé
3ème : CEG Djassin	Chorégraphie
Interprétation masculine	1er : CEG Les Cocotiers
	2ème: CEG Koutongbé
	3ème: CEG Akpassa



SOUSCRIPTION OU RENOUELEMENT DE L'ASSURANCE DES VÉHICULES À MOTEUR

Voici l'arrêté interministériel qui fixe les deux nouvelles conditions obligatoires

Le Ministre du Cadre de Vie, des Transports et du Développement durable, son collègue en charge de l'Intérieur et de la Sécurité publique et celui de l'Économie et des Finances, ont ensemble pris un Arrêté interministériel en date du 09 janvier 2024.

Ledit Arrêté interministériel fixe les conditions particulières de souscription ou de renouvellement de l'assurance de responsabilité civile des véhicules à moteur.

Selon les dispositions de l'Arrêté référencé Année 2024 N°077-C/MEF/

MISP/MCVT/DC/SGM/DA/SRA/CDR, il faut désormais présenter l'Attestation de contrôle technique valide et la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur (TVM) pour tout véhicule à moteur soumis à la souscription ou au renouvellement de l'assurance de responsabilité civile.

L'article 3 de l'Arrêté dispose que tout propriétaire de véhicule ou toute compagnie d'Assurance de dommages qui passerait outre les dispositions sus citées, sera sanctionné.



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

368, Avenue Papa Jean Paul
01 BP 302 ; COTONOU
Tél : 21 30 10 20 - Fax : 21
www.finances.bj

ARRÊTÉ INTERMINISTÉRIEL

ANNEE 2024 N° 077-C/MEF/MISP/MCVT/DC/SGM/DGSF/DA/SRA/CDR
fixant les conditions particulières de souscription et de renouvellement de
l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur en
République du Bénin

**LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,
LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,
LE MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,**

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, telle que modifiée par la loi n°2019-40 du 07 novembre 2019 ;
vu la loi n° 2023-01 du 20 décembre 2023 portant loi des finances pour la gestion 2024 ;
vu la loi n° 2021-15 du 23 décembre 2021 portant code général des impôts ;
vu le Traité du 10 juillet 1992 instituant la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances ;
vu le code des assurances des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance annexé au Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains ;
vu la décision portant proclamation le 21 avril 2021 par la Cour constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 11 avril 2021 ;
vu le décret n° 93-262 du 05 novembre 1993 portant ratification du Traité instituant une organisation intégrée de l'industrie des assurances dans les Etats africains ;
vu le décret n° 2023-507 du 10 octobre 2023 portant composition du Gouvernement ;
vu le décret n° 2021-401 du 28 juillet 2021 fixant la structure-type des ministères tel que modifié par le décret n°2022-476 du 03 août 2022 ;
vu le décret n° 2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
vu le décret n° 2023-372 du 19 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique ;
vu le décret n° 2023-251 du 10 mai 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable ;
vu l'arrêté n°3502-c/MEF/DC/SGM/DGSF/SA/400SGG21 du 31 décembre 2021 portant attributions, organisation et fonctionnement de la Direction Générale du Secteur Financier.

ARRÊTENT :

Article premier : Outre les conditions générales applicables, la souscription ou le renouvellement de l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur au Bénin est soumis(e) à la présentation de l'attestation de contrôle technique valide pour le véhicule concerné et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur.

moteur au Bénin est soumis(e) à la présentation de l'attestation de contrôle technique valide pour le véhicule concerné et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur.

Article 2 : Le défaut de présentation de l'attestation de contrôle technique valide et de la preuve de paiement à jour de la Taxe sur les Véhicules à Moteur entraîne l'interdiction formelle de souscrire ou de renouveler, le cas échéant, l'assurance de responsabilité civile des véhicules terrestres à moteur.

Article 3 : Tout propriétaire de véhicules terrestres à moteur qui contreviendrait aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions fiscales applicables conformément au Code général des impôts.

Toute compagnie d'assurances de dommages qui contreviendrait aux dispositions du présent arrêté est passible des sanctions prévues à l'article 312 du Code des assurances des Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurance, ainsi que du paiement solidaire des pénalités applicables.

Article 4 : Le Directeur Général du Secteur Financier, le Directeur Général des Impôts, le Directeur Général de la Police Républicaine, le Directeur du Centre National de la Sécurité Routière, le Directeur Général de l'Agence Nationale des Transports Terrestres et les Directeurs Généraux des compagnies d'assurances de dommages sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté, qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet à compter de la date de sa signature et sera publié au Journal officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 09 JAN 2024

Le Ministre de l'Intérieur et
de la Sécurité Publique
Alassane SEIDOU

Le Ministre du Cadre de Vie et
des Transports, en charge du
Développement Durable
José TONATO

Le Ministre de l'Économie
et des Finances
Romuald WADAGNI
Ministre d'État

Ampliations



ELONA HOUSE



SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

CONFÉRENCE | ANNIVERSAIRE | BAPTÊME | COMMUNION | MARIAGE

UN LIEU HORS DU COMMUN, CLIMATISÉ AVEC UN DÉCOR DE HAUT STANDING



 Porto-Novo, Djassin Houinvlié non loin de la pharmacie Tokpota Davo



+229 97 90 46 40

+ 229 98 90 46 40

Faites-y un tour!